

## L'Élysée veut rendre obligatoire des journées Avenir professionnel

« Dès la 5e, les élèves devront réfléchir à leur avenir », titre **Le Parisien** alors que l'Élysée veut rendre obligatoire des journées Avenir professionnel à partir de la rentrée 2024. Cette nouvelle mesure n'entrera en vigueur qu'à la rentrée scolaire 2024 et a pour objectif qu'à la fin de la 3e, les élèves connaissent désormais « un panel élargi de métiers (de l'ordre de 40 à 50 contre 10 à 15 aujourd'hui) ». L'idée est déjà expérimentée dans des centaines d'établissements, comme au collège Elisée-Mousnier de Cognac. « Cela a permis à chacun de mener une première réflexion sur ses savoir-faire, l'identification de ses talents, de ses goûts et aussi de ses points faibles », explique la principale, Audrey Chanonat, ajoutant qu'« au lieu d'être dans une démarche purement disciplinaire, nous avons travaillé sur les soft skills ». Pour le quotidien, ces initiatives sont plus faciles à mettre en œuvre en milieu urbain où les entreprises sont à portée de collège, qu'au fin fond d'une zone rurale où des locations de cars scolaires, donc des moyens financiers, s'imposent pour acheminer les élèves vers les professionnels. Pour Audrey Chanonat, « plus on a le temps de travailler sur des choix éclairés, mieux c'est. Car c'est aux élèves les plus fragiles qu'on demande de se prononcer le plus tôt dans les parcours scolaires. » (Le Parisien, p.12)